

commerce et qui aimeraient peut-être venir au Canada. C'est une proposition que je crois digne d'être prise en considération.

M. Sinclair: Pour réaliser la proposition de l'honorable député, il faudrait la faire approuver par le Trésor britannique, qui désire naturellement conserver ses réserves de dollars, et par notre propre Conseil du Trésor. Mais je ne pense pas que notre propre Conseil du Trésor voie autant de difficultés dans cette affaire que la Trésorerie britannique. Le problème du change donne bien du fil à retordre au gouvernement anglais.

M. Quelch: Le ministre peut-il nous dire à combien se montent aujourd'hui les prêts non remboursés?

M. Sinclair: A 229 millions de dollars. Si les honorables députés veulent connaître la cadence des remboursements, je peux leur lire les chiffres ou les inscrire dans le compte rendu. Mais lisons-les: 1943-1944: 42.1 millions; 1945-1946: 64 millions; 1946-1947: 95.8 millions; 1947-1948: 111.3 millions; 1948-1949: 29.5 millions; 1949-1950: 9.9 millions; 1950-1951: 40.6 millions; 1951, jusqu'au 25 octobre, date de nos derniers relevés, 21.6 millions, soit en tout 470.2 millions et un solde de 229.8 millions.

M. Quelch: Tous ces remboursements ont-ils été effectués au moyen de la vente de titres?

M. Sinclair: Cela résulte de la vente de titres canadiens, de diverses catégories, détenus en Grande-Bretagne. La réalisation se fait de deux façons: rachat automatique par l'émetteur canadien au moment de l'échéance des titres et achat de titres que les détenteurs anglais désirent vendre à l'étranger. Il existe, en Grande-Bretagne, un marché assez considérable à l'égard des valeurs canadiennes; les Anglais les échantent contre du sterling. Sauf erreur, ces valeurs font prime, une prime intéressante. Cependant, le portefeuille anglais qui désire vendre des titres canadiens à l'étranger doit obtenir la permission de la commission britannique de contrôle du change étranger. Si je ne m'abuse, cet organisme oblige le portefeuille à se faire payer en dollars,—des États-Unis ou du Canada,—puis à lui céder ces dollars contre du sterling. C'est ainsi qu'est constitué le fonds dont on se sert pour acquitter cette dette. L'avantage que présente ce genre de rachat, c'est qu'il n'influe pas sur la situation commerciale des Anglais. En effet, il n'y a pas prélèvement sur les recettes provenant des échanges commerciaux, mais plutôt sur l'accumulation, en Angleterre, de capital canadien.

[M. Wright.]

M. Quelch: L'adjoint parlementaire peut-il nous dire la valeur globale des titres canadiens actuellement détenus en Grande-Bretagne?

M. Sinclair: J'avais prévu semblable question. J'ai les chiffres ici, mais je ne crois pas qu'ils soient très exacts. Il y en a beaucoup.

M. Quelch: L'adjoint parlementaire peut-il nous dire la valeur des titres du chemin de fer?

M. Knowles: Que faut-il entendre quand l'honorable député dit que les chiffres ne sont pas très exacts?

M. Sinclair: La valeur des titres a beaucoup augmenté. Par exemple, les actions du Pacifique-Canadien en 1948 valaient beaucoup moins qu'elles ne valent aujourd'hui au même détenteur. Cela pose un problème. La page 181 de la publication intitulée *Canadian Balance of International Payments* renferme les chiffres en cause qui comprennent, bien entendu, tous les versements effectués par la Grande-Bretagne à l'égard des titres fédéraux du Canada, c'est-à-dire les obligations du Dominion du Canada et les obligations du National-Canadien garanties par l'État. Depuis 1945, il n'y a pas eu de valeurs en portefeuille. Toutes les valeurs ont été rapatriées.

M. Quelch: L'adjoint parlementaire possède-t-il la liste des obligations provinciales?

M. Sinclair: Je n'en ai pas la liste, mais j'ai le total. Le dernier total que j'ai ici a trait à 1946; il s'établit à 37 millions et celui des obligations municipales, à 78 millions. J'ai d'autres chiffres ici au sujet des éléments d'actif canadiens détenus à l'étranger. C'est-à-dire les éléments d'actif en général. Solde canadien des paiements internationaux, 1950: placements directs, placements canadiens détenus ailleurs qu'au Canada: 393 millions. Il est difficile d'obtenir aujourd'hui un état précis de ces valeurs en portefeuille. Les valeurs en portefeuille en Grande-Bretagne ne sont pas détenues par l'État; elles sont encore aux mains de particuliers. Ce n'est que lorsqu'il y a vente ou rachat, lorsque le produit est détenu par la Commission du contrôle du change étranger, que nous en prenons connaissance. Les listes sont beaucoup trop longues pour être consignées au hansard, mais je les ferai remettre au député.

M. Quelch: En plus des prêts dont il est maintenant question, quel montant l'Angleterre doit-elle encore au Canada?

M. Sinclair: Depuis 1939, le crédit d'un milliard et quart accordé en 1946. Sur ce mon-